

La liberté est une fête !

**DÉFENDONS
NOS LIBERTÉS et NOS DROITS !**

La loi "sécurité globale": de quoi s'agit-il?

elle crée un précédent dans l'histoire de notre pays, en instaurant une surveillance généralisée et en portant atteinte à la liberté de la presse et à la liberté d'observer ce qui se passe lors de manifestations.

L'article 1 étend les pouvoirs des polices municipales, qui agissent sous le contrôle des Maires, créant ainsi une rupture d'égalité entre les citoyens.

L'article 18 délègue à des agents de sécurité privés des pouvoirs jusqu'alors réservés à la police judiciaire, comme le contrôle d'identité ou la palpation,.

L'article 21 permet d'exploiter en temps réel les images des caméras piétons des policiers, y compris par des logiciels de reconnaissance faciale.

L'article 22 légalise l'utilisation de drones pour filmer et exercer une surveillance étendue et particulièrement intrusive, utilisant là encore la reconnaissance faciale. Cette utilisation pourra permettre la collecte massive et sans discernement de données personnelles, susceptibles d'intimider les citoyens et de les dissuader de manifester.

L'article 23 supprime des crédits de réduction de peine, notamment pour les auteurs d'infraction contre les forces de l'ordre. Cette mesure est critiquée, y compris par des syndicats de la pénitenciaire, car son caractère dissuasif est illusoire et contraire à la prévention de la récidive.

L'article 24, le plus connu, punit la diffusion d'images d'un policier ou d'un gendarme « *dans le but qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique* ». La diffusion d'images malveillantes est déjà réprimée par la loi et cet article a en fait pour objet de rendre quasi impossible le dévoilement des actes de violence commis par des policiers dans l'exercice de leurs fonctions. Il vise surtout à intimider et à décourager les personnes qui voudraient les filmer.

**NOUS NE LACHERONS RIEN
JUSQU'AU RETRAIT TOTAL DE LA LOI**

**Stop loi "sécurité globale"
SAMEDI 30 janvier, 14 H 30
à LAVAL, Place du 11 NOVEMBRE**

à l'appel de La Ligue des Droits de l'Homme et de 14 organisations:



**ENSEMBLE, en paroles et en musiques
jusqu'au bout, EXIGEONS:**

- **Le retrait total de la loi "sécurité globale"**
- **L'abandon de toute politique sécuritaire et liberticide**
- **Le respect de nos droits démocratiques, sociaux et syndicaux, à commencer par la liberté de se rassembler et de manifester.**

La loi "sécurité globale" s'inscrit dans une succession de nouveaux textes liberticides :

- ✓ **Le Schéma national du maintien de l'ordre** valide la stratégie du conflit et porte notamment atteinte à la liberté de la presse ;
- ✓ **Le projet de loi dite "confortant le respect des principes de la République"** s'en prend à la liberté d'association ;
- ✓ **Trois décrets du 2 décembre** autorisent le fichage généralisé des personnes en fonction de leurs opinions et de leurs appartenances syndicales ;
- ✓ **Un amendement à la loi de programmation de la recherche** criminalise le droit à manifester des étudiant.es